

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 7 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membre suppléant** Myriam PISANO.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Christine DEL PIE à Jean Louis HOTTLET, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Bernard LIAIS à Denis BANDELIER, Marie Lise Lhomet à Josette BESSE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Bernard TENAILLON.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 novembre	Le 24 novembre	En exercice	41
		Présents	32
		Votants	39

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Dominique TRELA est désigné.

### **2017-08-03 Service Assainissement-Sollicitation de l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à projet « Connaitre les émissions polluantes des stations d'épuration »**

*Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER*

Une campagne de recherche des micropolluants doit être engagée en 2018 sur la station d'épuration de Grandvillars. La station d'épuration dépassant le seuil des 10 000 eqhab, un arrêté préfectoral sollicite la réalisation, sur l'année 2018, d'analyses en entrée et sortie de la station et sur les boues. L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse lance un appel à projet en ce sens et apporte

70 % d'aides pour :

- La réalisation des prestations de prélèvement par un organisme tiers ;
- La location d'un matériel de prélèvement compatible avec l'analyse des micropolluants ;
- Les prestations d'analyse eau et boues par un laboratoire extérieur.

Le montant des études s'élève à 14 193 euros HT.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres décide :**

- **D'autoriser le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives à l'appel à projet « Connaître les émissions polluantes des stations d'épuration »,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 14 DEC. 2017

Le Président,

  
Le Président  
CHRISTOPHE FERRIOT

Le Président,

  
Le Président  
CHRISTOPHE FERRIOT